

## CEM II/B-M (S-V-L) 32,5 R

### Description du produit

Diamur ciment CEM II/B-M (S-V-L) 32,5 R est un ciment Portland composé à base de 69 % de clinker Portland (K), 6% de cendres volantes avec perte au feu maximale de 7%, 8% de laitier de haut-fourneau, 17% de filler calcaire et gypse comme régulateur de prise.

Le ciment CEMII/B-M (S-V-L) 32,5 R est porteur du marquage CE et BENOR et est conforme aux exigences EN 197-1. En plus, le ciment répond aux normes de qualité BENOR pour les stations de transfert avec no. de certificat CED/4258/0332, accordé le 22/04/2024..

### Applications

Le ciment Diamur CEM II/B-M (S-V-L) 32,5 R est multifonctionnel et convient parfaitement à la préparation de :

- mortier de maçonnerie
- béton
- chape
- enduits
- mortier d'injection
- ...

### Caractéristiques

Le ciment Diamur CEM II/B-M (S-V-L) 32,5 R est un ciment gris qui se caractérise par un temps de mise en œuvre allongée et une prise de résistance rapide

### Couleurs

Ciment gris

En raison de sa composition en matières premières naturelles, la couleur du produit n'est pas garantie.

### Dosage usuel par sac de 25kg de ciment

	Grind 4/22 Gravier 4/22	et/ou Steenslag 6/20 Concassé 6/20	Grof zand (0/4) Sable gros (0/4)	Zand 0/2 Sable 0/2	Water Eau	Volume mengsel/mélange
<b>Beton/Béton</b>						
Schraal beton (250kg/m <sup>3</sup> ) Béton de propreté	70 L	70 L	60 L		± 10 L	± 100 L
Normaal beton (350kg/m <sup>3</sup> ) Béton normal	50 L	48 L	38 L		± 9.5 L	± 70 L
Structureel beton (400kg/m <sup>3</sup> ) Béton de structure	40 L	38 L	32 L		± 10.5 L	± 60 L
<b>Metselmortel/Mortier de maçonnerie</b>						
Volle bakstenen / Zware blokken				65 L	± 18 L	± 65 L

Briques pleines/Blocs lourds						
Holle bakstenen / Lichte blokken Briques creuses/Blocs légers				80 L	± 20 L	± 85 L
<b>Chape/Chape</b>						
Als ondervloer (250kg/m <sup>3</sup> ) Chape pour pose de carrelage			85 L		± 8 L	± 80 L
Als afgewerkte vloer (350kg/m <sup>3</sup> ) Chape de finition			70 L		± 8 L	± 70 L

Pour les sables humides : augmenter les volumes de sable de 15%

### **Emballage – Stockage – Durabilité**

Le produit est livré en sacs de 25 kg.



Sac  
env. 25 kg



Palette DIAMUR  
64 x 25 kg

Entreposer le produit au sec et à l'abri du gel. Non déballé, il se conserve pendant minimum 1 an après la date de production. (voir impression sur l'emballage ou le bon de livraison)

Ce ciment contient un agent réducteur du chrome VI soluble, qui est actif pendant au moins un an après la date de production (voir l'emballage imprimé ou le bon de livraison), à condition que l'emballage ne soit pas ouvert et soit conservé dans un endroit sec.

### **Écologie / toxicologie**

En cas d'utilisation normale, le produit ne présente aucun danger pour l'homme et la nature. Vider entièrement l'emballage, faire sécher et/ou durcir les restes de produit et transporter les comme des déchets de construction normaux.

### **Règles de sécurité**

Une fiche informative de sécurité séparée est disponible pour le produit. Veuillez consulter cette information au préalable.

### **Autres informations**

Les informations se basent sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Elles sont d'application sur le produit, tel que nous le livrons. Diamur fournit ces informations sans garantie et n'accepte aucune responsabilité pour un quelconque dommage pouvant être la conséquence de l'utilisation de ces informations. Ce produit est spécialement destiné aux professionnels.

### **Questions et conseils**

N'importe quel ciment ne convient pas à n'importe quelle application. Vous pouvez demander un conseil sur le ciment en envoyant un e-mail à [info@diamur.be](mailto:info@diamur.be). Vous pouvez également prendre contact avec notre Conseiller technique pour toute question ou tout conseil professionnel. Pour toute autre information, déclaration de prestation ou tout autre produit Diamur, n'hésitez pas à consulter notre site Web [www.diamur.be](http://www.diamur.be).

## Caractéristiques techniques

 0965
<b>VVM NV</b> <b>Zwarteweg 49 Kade 369</b> <b>B-2030 Antwerpen</b> Fabriek/Usine : VVM NV – Antwerpen 17 0965-CPR-CEP/4843/0417
EN 197-1  <b>Portlandcomposietcement / Ciment Portland composé</b> <b>CEM II/B-M (S-V-L) 32,5 R</b>  Bereiding van beton, mortel, injectiemortel, enz... / Préparation de béton, mortier, coulis, etc...  De verklaarde prestatie in niveaus en klassen ligt vast door de naamgeving van het cement. Les performances déclarées, sous forme de niveaux et de classes, sont définies par la désignation du ciment.  Gloeiverlies van de vliegas : max. 7.0% / Perte au feu des cendres volantes : max. 7.0%

Caractéristique	Valeur garantie	Déterminé selon la norme
<b>Resistance a la compression</b>		
Après 2 jours	≥ 10,0 MPa	NBN EN 196-1
Après 28 jours	≥ 32,5 MPa & ≤ 52,5 MPa	«
<b>Caractéristiques physiques</b>		
Début de prise	≥ 75 min	NBN EN 197-1
Stabilité de forme	≤ 10mm	
<b>Composition chimique</b>		
Teneur en chlorure	≤ 0,10%	NBN EN 196-2 et 196-21
Teneur en sulfate	≤ 3,5 %	«
Directive 2003/53/CE concernant le CrVI: Le ciment contient un agent réducteur, restant actif au moins 1 mois après la date de livraison, afin de maintenir le chrome VI soluble en dessous de la limite de 0,0002% du poids sec total du ciment.		